



## Communiqué

### **Un concours d'idées pour imaginer l'avenir des places de l'Europe et Centrale**

**La Municipalité lance un concours d'idées, dans le cadre de la requalification des places de l'Europe et Centrale. Urbanistes, architectes-paysagistes, architectes, expertes et experts en mobilité, les participantes et participants auront le même objectif : révéler les potentiels de ces deux espaces publics du centre-ville dont le visage va changer avec l'arrivée du tram et du m3.**

Appelées à jouer un rôle majeur dans l'armature des espaces publics du centre-ville, la place de l'Europe et la place Centrale font l'objet de fortes attentes de la part de la population et méritent que l'on questionne en profondeur leurs formes, leurs fonctions et leurs usages. Pour cette raison, la Municipalité ambitionne d'élaborer un projet fédérateur pour le réaménagement de ces espaces publics en capitalisant à la fois sur la créativité et l'expertise des professionnelles et professionnels du domaine mais également en s'appuyant sur les besoins et les attentes de la population. Comme le souligne Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, « ces places sont amenées à accueillir une interface majeure de transports publics et nous souhaitons également qu'elles deviennent des lieux de vie où les gens ont du plaisir à passer et même à s'arrêter un moment ».

#### **Un concours d'idées pour révéler les potentiels**

Sans mandat par la suite, le concours d'idées est ouvert aux professionnelles et professionnels de la branche (urbanistes, architectes-paysagistes, architectes, expertes et experts en mobilité...) et portera sur les deux places ainsi que leurs franges. Les participantes et participants devront révéler les potentiels de ce territoire en vue d'élaborer une image directrice qui intègre au mieux les attentes de la collectivité, des usagères et usagers du secteur, des actrices et acteurs privés, des propriétaires fonciers. Les enjeux à prendre en compte sont multiples incluant entre autres les questions de mobilité, d'usages, d'adaptation climatique ou encore de dynamisme économique.

Une attention particulière sera portée sur l'identité et la lisibilité de ce site, qui concentre dans un espace contraint une interface de transport et la volonté de renforcer les usages liés à toute place majeure de centre-ville. Ces places, qui demain, seront piétonnes, devront en effet intégrer de manière optimale la rencontre entre les différentes infrastructures de l'interface de transports publics (actuelles et futures), en créant, d'une part, des conditions de déplacement, d'attente, accueillantes et en libérant, d'autre part, de l'espace pour des activités non liées au transport. Il est donc attendu un partage judicieux et équilibré de l'espace entre les différents usages, ainsi qu'une programmation diversifiée.

S'agissant du jury, celui-ci sera composé de membres de la Municipalité, des services de la Ville, du Canton et des TI ainsi que des spécialistes pluridisciplinaires (architectes, urbanistes, ingénieures et ingénieurs...). Sa mission sera de sélectionner une dizaine de projets dont les résultats seront connus début octobre.

#### **Les usagères et les usagers au cœur des réflexions**

La Municipalité a souhaité placer les usagères et usagers au centre de la démarche. Elle a donc décidé de constituer un groupe afin de les représenter et de favoriser une adéquation des propositions retenues aux usages attendus. La population a été invitée à intégrer le groupe à l'occasion d'une communication destinée au grand public. De plus, la présence d'un stand d'informations durant « Bô Noël » a permis aux personnes intéressées de discuter avec l'équipe projet. Le succès a été au rendez-vous et plus d'une centaine de personnes ont manifesté leur intérêt. Dès lors, un tirage au sort a été effectué sur la base d'une sélection comprenant différents critères (type d'usager, genre et âge) afin d'assurer une représentativité optimale des diverses catégories de population impliquées sur le périmètre du projet.

La quinzaine de membres sélectionnés comprend ainsi des personnes fréquentant les espaces publics ou empruntant les transports publics, des commerçantes et commerçants ainsi que des associations locales. La mission du groupe sera d'analyser les projets en portant un regard critique sur la question des



usages. Enfin, deux membres seront intégrés au sein du jury et participeront donc au classement des projets.

### **Une exposition pour présenter les projets lauréats**

Afin de présenter au public les rendus des concurrentes et concurrents, une exposition sur place sera organisée au printemps 2023. A cette occasion, la population pourra également voter pour le projet qu'elle estime être le plus convaincant.

La Municipalité de Lausanne

*L'annonce du concours et les informations y relatives sont disponibles sur [www.simap.ch](http://www.simap.ch)*

Annexe : liste des membres du jury

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Mme Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**

Lausanne, le 23 mars 2022